

31/1/2020

Trésoreries : Levie et Ste-Marie Sicché bientôt fermées

La grogne se fait entendre depuis une grosse quinzaine de jours en Haute-Corse. Depuis jeudi, c'est en Corse-du-Sud aussi que les syndicats des services des Finances publiques et les élus s'inquiètent. En cause, la mise en place d'une nouvelle organisation de réseau qui devrait notamment voir la suppression de la trésorerie de Levie, transférée à celle de Sartène qui devient « service de gestion comptable » (SGC), mais aussi celle de Sainte-Marie Sicché, transférée à celle du Grand Ajaccio, qui devient elle aussi SGC. Le tout au 1^{er} janvier 2021.

C'est d'abord cette date, toute proche, qui fait bondir les syndicats : « Ces mesures sont appliquées au plan national. Tous les départements ont pris connaissance de leur future carte en juin 2019 et des discussions ont donc pu être engagées là et là avec les élus locaux, quand les situations le nécessitent. Les Dom-Tom, Paris et la Corse ont été les derniers informés. Et pour le coup, la Corse-du-Sud est vraiment la toute dernière », regrette Matthieu Caillaud, secrétaire départemental FO à la direction des Finances (DGFP). Dans un an, ce sera au

tour de la trésorerie de Bonifacio d'être transférée à Sartène, et celle de Vico à Ajaccio. A Porto-Vecchio et Sartène, disposant chacune d'un service aux particuliers et d'un service aux entreprises, une seule structure sera conservée dans chaque collectivité. « Le contribuable s'loigne de nos services et c'est regrettable, reprend Matthieu Caillaud. On rompt le lien physique, on parle de dématérialisation, mais on sait très bien que, dans le rural, on a des personnes âgées, des réseaux peu performants. On a besoin de vrais interlocuteurs, en particulier pour gérer l'après-Covid pour les entreprises, par exemple. »

Des arguments que la direction régionale des Finances publiques, Gaylaïne Assouline, dit entendre, tout en y opposant une réforme sectorielle « qui aurait dû être faite depuis longtemps. Il ne s'agit que d'une petite réorganisation, puisque, au final, il n'y a qu'un mouvement de personnel, de Levie vers Sartène, cette année et que celui-ci comme ceux à venir seront accompagnés. À Levie et Sainte-Marie, les structures n'ont que trop peu d'agents pour être efficaces tout au long de l'année. Certains parlent à la retraite,



La perception de Sainte-Marie Sicché devrait fermer ses portes au 1^{er} janvier.

d'autres postes sont vacants et on peine à trouver des agents pour remplacer les partants. En tout, quinze personnes travaillent sur les différents sites du département. Les regroupements permettra d'être plus efficaces. »

« Une organisation plus cohérente » ?

Le responsable syndical évoque également des « men-songes » quant à la mise en place

de voir « considérer les buralesistes comme des points de contact alors qu'ils ne peuvent évidemment pas fournir de renseignements ou proposer un échelonnement du paiement de l'impôt. »

La directrice des Finances publiques explique, elle, vouloir mettre en place une organisation « plus cohérente avec le territoire et ses chiffres. Des postes de conseillers aux décideurs locaux vont être créés et ces cadres aideront directement les collectivités locales. Sept MFS vont être créés et auront leur rôle à jouer. Avoir un point d'accueil dans un débit de tabac, c'est une facilité supplémentaire pour payer tous les produits que l'on peut payer au guichet. On facilite la dématérialisation avec une meilleure prise en charge des usagers au téléphone ou par mail... On ne va pas priver la Corse de progresser et d'avoir un meilleur service. »

Cette restructuration, si on n'en connaît les détails que depuis peu, était prévue depuis longtemps. En février 2019, la prêtresse Josiane Chevallier avait d'ailleurs pris position contre la fermeture des trésoreries. Une démarche que les élus locaux et régionaux avaient appréciée, « mais la pré-lecture avait souhaité la mise en

place d'une commission pour réfléchir à une autre organisation. Cette commission n'a en réalité jamais vu le jour », reprend Matthieu Caillaud, citant un courrier de Gilles Simeoni qui s'appuie sur le cas du centre des impôts de Corte. Le président de l'exécutif dit souhaiter « un moratoire sur toute suppression ou réorganisation et l'installation de cette commission pour qu'elle puisse travailler sur la question d'une éventuelle réorganisation. »

Une commission que souhaitent aussi les élus du Sud et notamment la présidente des maires de Corse-du-Sud, Josélyne Matter-Fazi, ou encore le sénateur Jean-Jacques Panunzi. La première, « scandalisée par ce retraitement positionnel de l'Etat », indique saisir le préfet de « cette problématique cruciale pour les communes de l'intérieur » ; le second détaille les courriers envoyés à Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et à Bruno Le Maire, ministre de l'Économie. « C'est aussi grâce à l'implication des élus que les choses ont bougé en 2019. On espère que cela portera à nouveau ses fruits », reprend Matthieu Caillaud.